

Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire des produits injectés.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher.

Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : site Internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N.))

En cas d'allaitement, un arrêt de 24 heures est préconisé.

7. Aspect financier

▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la scintigraphie myocardique avec étude dynamique

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE**

Groupe hospitalier Sud (Haut-Lévêque)

☎ : 05 57 65 64 08

Courriel : medecine-nucleaire.hl@chu-bordeaux.fr



SCINTIGRAPHIE MYOCARDIQUE ETUDE DYNAMIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La scintigraphie utilise des rayonnements gamma

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité du médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'acte

La scintigraphie demandée par votre médecin a pour but d'évaluer l'irrigation du cœur par les artères et coronaires et le fonctionnement du muscle cardiaque, c'est-à-dire sa contractilité globale.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

3. Déroulement de l'acte

Après échanges avec les équipes médicales et paramédicales (pour bilan des symptômes actuels, antécédents, recherche de contre-indications, contrôle de l'arrêt des médicaments,...), un électrocardiogramme de repos sera réalisé, suivi de la pose d'une perfusion au niveau du bras.

L'examen se déroule en 2 grandes étapes avec la réalisation d'images dites de « repos » et « d'effort ».

Deux premières injections de produit radioactif seront assurées pour la réalisation des images de « repos ». Pour cela vous serez allongé sur le ventre, sous une caméra et votre rythme cardiaque sera enregistré pendant toute la phase d'acquisition (durée d'environ 10 minutes).

La phase de réalisation des images dites « d'effort » suivra avec l'administration d'un médicament qui reproduit les effets de l'effort sur les artères coronaires et d'une deuxième injection de produit radioactif.

Vous pourrez sentir que votre cœur s'accélère comme pendant un effort physique. Les images se feront pendant ces phases d'administration de médicaments et pour une durée d'environ 10 minutes.

A la fin de l'examen, vous serez reconduit en salle d'attente. Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées et une interprétation réalisée par le médecin nucléaire. Le résultat vous sera remis à l'issue de l'examen ou sera envoyé au médecin qui a demandé la scintigraphie.

La durée totale de l'examen est d'environ 1h30. Veuillez prévoir une collation et apporter vos traitements habituellement. Si vous êtes diabétique insulino-dépendant, veuillez apporter votre traitement.

4. Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

5. Les risques, incidents et complications

▶ Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat. En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge.

▶ L'injection du produit radioactif n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection sont exceptionnelles. De façon occasionnelle, une extravasation (passage en sous cutané) du produit radioactif peut se produire au point de ponction. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.

▶ Lors de l'injection du médicament simulateur de l'effort, il peut apparaître des bouffées de chaleur, une oppression thoracique, un mal de tête de courte durée, des troubles digestifs (nausées,...). Il est exceptionnel qu'apparaissent des troubles du rythme cardiaque ou le ralentissement de la fréquence cardiaque.

▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

La veille au soir depuis 20h : ne pas consommer de thé, café, chicorée (Ricoré®), chocolat, banane, de cola et de fruits secs.

Le jour de l'examen, vous ne devez pas être à jeun. SEULS SONT AUTORISÉS UN VERRE D'EAU PLATE (sans gaz, sans sirop) ET DES BISCOTTES BEURREES. Aucun autre liquide ou solide n'est autorisé. La non application de ces recommandations pourra conduire à l'annulation de votre examen qui se révélerait ininterprétable.

▶ **CERTAINS MÉDICAMENTS** peuvent perturber l'interprétation de l'examen. Dans ce cas, leur posologie doit être réduite ou arrêtée (Cf. Fiche "Que faire par rapport à vos traitements médicamenteux habituels avant de passer une scintigraphie du myocarde ?")

▶ Si vous êtes **asthmatique**, vous devez le signaler.

▶ Si un traitement médicamenteux doit être poursuivi pendant la durée de l'examen (ex : Insuline, antalgiques), pensez à apporter votre prescription et les médicaments associés le jour de votre examen.